

Ministry of Education

Minister

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

Ministre

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



March 22, 2020

Mesdames, Messieurs,

Je vous écris dans des circonstances sans précédent.

La grande priorité du gouvernement est d'assurer la sécurité de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens, dont celle de nos élèves et de notre personnel enseignant. En collaboration avec nos partenaires et tous les ordres de gouvernement, nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour répondre à cet impératif.

Depuis que nous avons été informés de la COVID-19, l'Ontario a surveillé de près l'évolution de la situation afin de protéger la santé et le bien-être de toute la population. Nous avons aussi pris des mesures énergiques pour que la province soit prête à tous les scénarios.

C'est pourquoi le 12 mars 2020, sur les conseils du Dr David Williams, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, j'ai rendu un arrêté ministériel ordonnant la fermeture de toutes les écoles de la province financées par les fonds publics jusqu'au 6 avril 2020. Notre gouvernement a agi de façon décisive en étant l'une des premières administrations du monde industrialisé à avoir fermé des écoles, afin de prévenir la propagation de la COVID-19.

Nous sommes également la première province du Canada à avoir déclaré une situation d'urgence. Cette déclaration, en vertu de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*, renforce la capacité de la province de soutenir nos héroïques travailleurs de première ligne alors qu'ils continuent de relever pleinement ce défi.

Bien que cette période soit marquée par l'incertitude, j'espère que cette lettre pourra, en partie, apporter des réponses à certaines des questions que doivent se poser de nombreux parents.

Bien que ce virus ait été surtout caractérisé et défini en fonction de son impact physique, nous sommes convaincus qu'il nous faut aussi tenir compte du sentiment de peur et d'inquiétude qu'il fait naître chez vos enfants, et auquel nous devons répondre. Dans le cas en particulier de nos plus jeunes élèves, un grand nombre d'entre eux et de leurs parents nous ont directement dit que ces sentiments sont le fruit du climat d'incertitude et d'une surexposition médiatique qui suscitent davantage de questions que de réponses.

Dans le contexte actuel, je vous encourage à continuer de discuter ouvertement avec vos enfants de la COVID-19 et à reconnaître que leurs réactions face à la situation, même si elles sont émotionnelles, sont compréhensibles et normales. Vous et vos enfants disposez de

nombreuses ressources, notamment [Jeunesse, j'écoute](http://Jeunesse.j'écoute) qui est le seul service national de soutien disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au Canada. Ce service offre aux jeunes des conseils, des renseignements et des recommandations professionnels, ainsi qu'un soutien par textos, dirigé par des bénévoles, en français comme en anglais. Il suffit de consulter le site Web à l'adresse suivante : www.jeunessejecoute.ca, de composer le 1 800 668-6868 ou de texter PARLER au 686868.

La santé et la sécurité de vos enfants sont ma priorité, mais je sais également que beaucoup d'entre vous se demandent comment nous pourrions veiller à ce que les élèves poursuivent leur apprentissage sans être à l'école.

Pour que vos enfants continuent d'apprendre, notre gouvernement lance dans un premier temps un portail en ligne consacré à la préparation et à l'organisation d'une grande variété de ressources pédagogiques auxquelles les élèves de la maternelle à la 12^e année peuvent avoir accès.

Ce portail en ligne, qui est disponible à l'adresse Ontario.ca/ApprendreALaMaison, permet aux élèves de toutes les années d'études de poursuivre leur apprentissage sans être à l'école. Ces ressources ont été créées par des enseignantes et enseignants de l'Ontario, et les ressources destinées à toutes les années d'études reposent sur des pédagogies de pointe. En ce qui concerne les élèves du palier secondaire, nous facilitons l'accès à des cours en ligne qui sont directement basés sur les programmes-cadres de l'Ontario.

Bien que les écoles financées par les fonds publics resteront fermées jusqu'au 6 avril, en raison de l'évolution rapide de la situation liée à la COVID-19 nous nous préparons à l'éventualité d'une prolongation de cette fermeture.

Plus précisément, nous travaillons sans relâche pour veiller à ce que les élèves puissent continuer à suivre leurs cours et à accumuler des crédits, même s'ils ne sont pas dans un milieu scolaire. L'Ontario est un chef de file en matière de disponibilité et de richesse des cours en ligne. Nous continuerons donc à tirer parti de ces outils et d'autres ressources pour favoriser l'apprentissage et la progression des élèves. Nous collaborons avec les conseils scolaires pour nous assurer que les élèves qui n'ont pas actuellement accès à un ordinateur obtiennent la technologie nécessaire pour participer à cette forme d'apprentissage.

Nous savons que les parents ayant des enfants en dernière année d'études se demandent si ces derniers pourront obtenir leur diplôme. Nous tenons à le dire clairement : aucun élève ne verra sa capacité d'obtenir son diplôme entravée par la période de fermeture de deux semaines en raison de la COVID-19. Ainsi, j'ai annulé les évaluations de l'OQRE pour cette année scolaire. J'ai aussi approuvé un changement pour que les élèves en dernière année d'études soient exemptés de l'obligation de réussir le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL). De plus, nous collaborons avec le ministère des Collèges et Universités et le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences afin de veiller à ce que les élèves puissent présenter une demande pour continuer leur éducation au

niveau postsecondaire (qu'ils choisissent la formation en apprentissage ou les études au collège ou à l'université), quelle que soit la situation ce semestre.

Vu le contexte actuel, il est plus important que jamais que nous prenions toutes les précautions nécessaires pour que, à leur retour en classe, les élèves retrouvent un environnement d'apprentissage sûr et sain.

Le ministère de l'Éducation veillera à ce que tous les conseils scolaires aient accès à du financement destiné au nettoyage robuste des installations scolaires, des centres de services de garde et des autobus scolaires. Après la période de fermeture, nous minimiserons les risques auxquels les élèves, les apprenantes et apprenants, et le personnel enseignant seront exposés.

Par ailleurs, il est primordial que ceux qui reviennent d'un voyage à l'extérieur du Canada suivent les recommandations du Dr David Williams, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, et qu'ils se placent, ainsi que leur famille, en isolation volontaire pendant 14 jours à partir de leur date d'arrivée. Ils doivent rester à la maison, éviter tout contact avec d'autres personnes afin de prévenir la propagation de la maladie aux membres de la famille qui n'ont pas voyagé avec eux et dans la communauté.

Si vous croyez que vous ou qu'un membre de la famille présente des symptômes du coronavirus (COVID-19) ou si vous avez été en contact étroit avec une personne l'ayant contracté, servez-vous de l'outil d'autoévaluation que vous trouverez à ontario.ca/coronavirus pour vous aider à déterminer si vous avez besoin de recevoir d'autres soins. Le site vous donnera également tous les renseignements nécessaires pour assurer votre santé et votre sécurité, et celles de votre famille.

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à garantir la sécurité de toutes les Ontariennes et de tous les Ontariens en ces temps difficiles. Sachez qu'en tant que ministre de l'Éducation, je prendrai des décisions fondées sur des faits scientifiques et sur les conseils optimaux des professionnels de la santé, tout en gardant toujours à l'esprit la santé et la sécurité de votre enfant.

La situation évolue et notre travail se poursuit. Nous continuerons à vous tenir informés.

Prenez soin de vous!

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stephen Lecce', written in a cursive, flowing style.

L'honorable Stephen Lecce